



Mettre la transition énergétique
et le climat au premier plan

#13 idées clés en main pour les (nouveaux) maires

Mesdames et messieurs les (nouveaux) maires, au regard des enjeux soulevés par les scientifiques*, l'énergie et le climat doivent devenir des axes forts de votre programme pour les six prochaines années de votre mandat. Les citoyens attendent en effet de plus en plus que les élus portent des solutions de transition à leur échelle locale.

L'objectif ? Faire baisser les consommations et dépenses énergétiques, augmenter la part de la production d'électricité et de chaleur par des énergies renouvelables, et réduire les polluants et les émissions de gaz à effet de serre. L'équation est gagnante puisque toutes ces actions stimulent le développement économique local et améliorent le confort et la santé des Français. Plus largement, une meilleure prise en compte de l'écologie (préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, limitation des produits chimiques, gestion des déchets, etc.) peut être bénéfique. Profitez de ce début de mandat et de la mise en place de votre programme pour montrer que vous saurez appliquer les meilleures idées et mobiliser les acteurs compétents sur ces sujets !

Sur le territoire, 40 Agences locales de l'énergie et du climat (ALEC) sont déjà opérationnelles pour aider les collectivités à mettre en œuvre des solutions adaptées à leur territoire. Leur fédération FLAME propose 13 idées qui peuvent constituer le socle de votre politique énergétique, exemples à l'appui.

●●● Plus d'informations sur www.federation-flame.org

*Les travaux du GIEC prouvent l'urgence de lutter contre le changement climatique et le poids des choix énergétiques dans les actions. Voir par exemple le rapport Réchauffement planétaire de 1,5°C



Contact : Frank Sentier, coordinateur de la Fédération - frank.sentier@federation-flame.org - 06 95 72 67 02

Document élaboré par FLAME – décembre 2019 – Ne pas jeter sur la voie publique – Conception : Suo Sciente
Mise en page : ALEC de la Métropole Marseillaise – Illustrations : pictogrammes de Viktor Ostrovsky / Noun Project

#1 Mener des actions d'information, de sensibilisation et de conseils

Habitants et acteurs du territoire (entreprises, associations, etc.) sont plus conscients des effets du changement climatique. Pour qu'ils puissent trouver le chemin de l'action locale, des actions d'information, de sensibilisation et de conseils doivent être portées par les collectivités auprès d'eux.

Ainsi, la mobilisation et le passage à l'acte seront facilités. Conseils personnalisés, stands d'information, ateliers, défis sont autant de solutions.



Exemple sur le terrain

Grâce à son ALEC, Saint-Quentin-en-Yvelines propose aux habitants un prêt gratuit d'outils de mesure pour leur logement.

Caméra thermique, thermomètres de contact, wattmètres, etc. leur permettent d'identifier des économies d'énergies possibles. Les conseillers de l'ALEC forment préalablement les habitants à l'utilisation des outils et les aident ensuite à analyser les mesures.

Une centaine de personnes est ainsi sensibilisée chaque année. L'ALEC propose également un accompagnement personnalisé aux artisans et aux commerçants.

••• Plus d'informations sur www.alecsqy.org/particuliers/eie et www.alecsqy.org/professionnels/tpc

Participer à la mise en place et au financement de dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat privé

#2

Exemple sur le terrain

L'ALEC de la Métropole Marseille a initié et animé durant 3 ans – en partenariat avec le CPIE du Pays d'Aix et l'ADIL 13 – l'ensemble du travail de conception de la Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat (analyse du territoire et étude de faisabilité ; offre de service et parcours de rénovation ; référencement des entreprises et implication des partenaires publics). La qualité des dynamiques territoriales, unanimement saluée, permet à présent d'engager son déploiement à l'échelle métropolitaine dans le cadre d'un guichet unique.

Résultats obtenus

- > 9000 ménages conseillés
- > 210 professionnels référencés
- > 60 animations territoriales
- > 40 millions d'euros de chiffre d'affaire générés localement par ces rénovations

••• Plus d'informations sur www.alecmm.fr



Isoler correctement sa maison relève souvent du parcours du combattant pour les Français. Pourtant, la rénovation thermique des logements privés est une étape clé pour réussir la transition énergétique.

Les collectivités peuvent la faciliter en pilotant une plateforme territoriale de la rénovation énergétique. Celle-ci aidera les propriétaires grâce à un accompagnement neutre et objectif tout au long du projet de rénovation. Elle peut aussi inclure une aide au financement de l'ingénierie et des travaux.

Le logement résidentiel représente 29 % de la consommation d'énergie finale en France (donnée 2018). A lui seul, le chauffage des maisons construites avant 1975 compte pour environ 1/3 de cette consommation résidentielle !

BON À SAVOIR



#3 Améliorer la performance énergétique du patrimoine bâti public

Pour réduire ses dépenses énergétiques actuelles et futures, chaque collectivité peut rénover ses bâtiments publics (écoles, mairie, gymnases, etc.).

En définissant un plan pluriannuel d'investissement sur tout son patrimoine, agissant à la fois sur les consommations d'énergie et d'eau, et sur les émissions de gaz à effet de serre, elle peut aussi améliorer le confort des équipements et la qualité de l'air intérieur.

Des sources de financements comme les Certificats d'économies d'énergie (CEE) existent pour soutenir ces projets de rénovation qui stimulent l'emploi local.



Exemple sur le terrain

L'Aduhme, agence locale des énergies et du climat et le Département du Puy-de-Dôme ont conjointement lancé l'opération COCON 63.

Cette dernière a été structurée autour d'un groupement d'achat public (près de 150 collectivités). Le reste à charge pour les collectivités a été réduit grâce à la mobilisation des CEE en complément des subventions européennes, d'Etat et du Département qui a assuré une mission de maîtrise d'ouvrage complète.

Résultats obtenus

- > 100 000 m² de combles de bâtiments publics isolés
- > 186 GWh d'économie d'énergie

••• Plus d'informations sur www.operation-cocon63.fr

BON À SAVOIR

Dans les budgets de fonctionnement des communes, les dépenses d'énergie pèsent jusqu'à 10 %, soit le second poste après les charges de personnel. La facture de l'éclairage public compte pour 20 % de ces dépenses en moyenne.

Réduire l'empreinte énergétique et environnementale de l'éclairage public

#4

Exemple sur le terrain

L'ALEC Nancy Grands territoires a accompagné les communautés de communes des Pays du Sel et du Vermois, et de Seille et Grand Couronné lors de deux groupements de commande pour de l'éclairage public.

Résultats obtenus

Le choix d'équipements performants et en grand volume pour la rénovation de 2000 points d'éclairage a permis :

- > 20 % de réduction du prix d'achat du matériel
- > 80 % de subventions
- > 50 à 70 % en moyenne de réduction des consommations d'énergie du poste éclairage public



Poste important de dépenses, l'éclairage public ne fait qu'augmenter (+30 % en dix ans selon l'Ademe). Pourtant, un plan d'actions portant sur l'entretien et le renouvellement du parc permet de contenir voire diminuer la consommation d'électricité de l'éclairage public.

Identification des besoins réels de la population, suppression des éclairages injustifiés, extinction de zones adaptées en milieu de nuit, meilleure performance énergétique des points lumineux sont des voies de progrès facilement envisageables après diagnostic.



#5 Réduire la consommation de carburants des véhicules de la commune

Afin de donner l'exemple, les véhicules aux couleurs de la collectivité peuvent faire l'objet de pratiques vertueuses : formation des agents à l'éco-conduite, choix de véhicules peu consommateurs ou fonctionnant à l'électricité, au GNV ou à l'hydrogène "vert".

Il s'en suivra une réduction de la consommation de carburants et de la pollution, ainsi qu'une sensibilisation des citoyens, d'autant plus si la commune promeut les mobilités douces (vélo, marche à pied, etc.).



Intégrer des critères d'éco-conditionnalité dans la commande publique

#6

Acheteurs importants, les communes et les intercommunalités peuvent orienter leurs choix, même si les marchés publics limitent les critères trop restrictifs.

En favorisant les produits, biens et services à l'impact environnemental réduit et à l'impact social positif, les commandes publiques peuvent ainsi intégrer des enjeux d'envergure : lutte contre le changement climatique et l'épuisement des ressources, emploi local, dynamisation des filières économiques responsables.



Dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, plusieurs articles impactent l'achat public dans le bâtiment, le BTP, le transport, la restauration collective, l'éclairage public, les fournitures, etc.

Son article 144 précise spécialement que « La commande publique tient compte notamment de la performance environnementale des produits, en particulier de leur caractère biosourcé ».

BON À SAVOIR

Organiser la commune de manière éco-responsable

#7 Favoriser les solutions alternatives à la voiture et limiter les nuisances pour les habitants

BON À SAVOIR

63 % des oxydes d'azote émis en France en 2017 étaient dus au secteur du transport routier.

Responsables d'une partie de la pollution dans les zones urbaines à forte circulation, ces molécules irritent les bronches et affectent la respiration.



En complément de ses propres actions, la commune peut faire évoluer les habitudes de mobilité des habitants.

Avec le conseil et l'aide des ALEC, elle peut sensibiliser et aider à l'aménagement des espaces publics et à la promotion des solutions de covoiturage et de mobilités douces. Le recours au télétravail et à la visio ou audioconférence permet également de réduire l'usage des véhicules. Si elle en a la possibilité, elle peut aussi étudier la mise en place de transports collectifs, voire envisager leur gratuité comme le font déjà plusieurs collectivités (Dunkerque, Niort, Vitré, Libourne, Gaillac, etc.). Les charges de transport des populations les plus fragiles seront ainsi allégées, et les nuisances de pollution réduites.

#8 Développer le recours aux énergies renouvelables localement

L'utilisation d'énergies renouvelables locales, au plus proche des consommateurs, est un atout pour les territoires. Chaque collectivité dispose d'un gisement à identifier : biomasse, solaire, éolien, biogaz, géothermie, hydraulique, etc.

Les coûts de production de ces énergies renouvelables, de plus en plus maîtrisés, permettent de construire des projets locaux attractifs. A l'échelle du patrimoine public d'une commune, de nombreuses possibilités sont ouvertes (toiture pour du photovoltaïque, chauffage au bois d'un bâtiment, etc.). En associant les citoyens à des projets publics ou privés, par l'information et le financement participatif, on assure une meilleure acceptation et la réussite du projet.



Exemples sur le terrain

> La commune de Lalbenque, dans le Lot, a pu installer des panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de son gymnase grâce à l'appui de l'ALEC Quercy Energies. L'agence a en effet assuré l'interface entre la collectivité et la dizaine d'interlocuteurs concernés par la réalisation du projet. Quercy Energies a aussi soutenu quatre associations citoyennes pour des projets photovoltaïques.

> Dans l'Ardèche, l'ALEC 07 est également engagée avec des groupements citoyens pour des projets d'énergies renouvelables, notamment Aurance Energie SAS, ainsi qu'avec des sociétés d'économies mixtes portée par des collectivités telles la communauté de communes Val'Eyrieux et la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo.

Intégrer la lutte contre les îlots de chaleur dans l'aménagement des espaces publics

BON À SAVOIR

À Paris, le tissu urbain dense génère un phénomène d'îlot de chaleur tel que l'écart de température avec les zones rurales voisines peut atteindre 10 degrés l'été.

La ville s'est engagée à créer au moins 300 îlots de fraîcheur pour les Parisiens d'ici 2030. Elle expérimente aussi les chaussées en blanc pour éviter l'accumulation de chaleur dans le bitume.

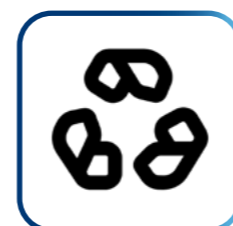
••• Plus d'informations sur www.apc-paris.com/publication/brochure-lilot-chaleur-urbain-a-paris-micro-climat-coeur-ville



Avec le réchauffement climatique, de nombreuses villes sont confrontées l'été aux îlots de chaleur : une élévation localisée des températures aggravant la pollution de l'air et renforçant les effets de canicule.

Pour contrer ce phénomène, la commune peut identifier ces zones avec son ALEC et imaginer des solutions d'aménagement des espaces publics : plantation d'arbres d'ornement ou fruitiers (fruits partagés), végétalisation partielle des trottoirs, création de murs végétalisés de plantes grimpantes, mise en place de bacs de plantation en bois, etc. Les documents d'urbanisme réglementaire (Scot, PLUi, etc.) doivent intégrer le principe de cette lutte contre les îlots de chaleur.

#10 Favoriser la réutilisation des objets et le recyclage des déchets



Le poids des déchets jetés par les Français et collectés par les collectivités chaque année est trop lourd : 568 kg/habitant en moyenne. Comme il n'a baissé que de 5 % en dix ans, de nombreuses pistes de progrès restent à engager pour le diminuer plus fortement. En informant les habitants sur les bons gestes, en organisant des défis, les ALEC peuvent soutenir les actions des collectivités : réduire le gaspillage alimentaire dans les écoles, encourager le ré-emploi et la réparation des objets, distribuer des composteurs individuels ou collectifs, favoriser le tri des déchets, etc.

#11

Mettre en place des plans climat-air-énergie territoriaux adaptés et ambitieux

La déclinaison locale des objectifs nationaux de transition énergétique se fait dans les Plans climat-air-énergie territoriaux. Au niveau de l'intercommunalité, les élus concernés doivent élaborer et mettre en œuvre ce PCAET.

L'accompagnement d'une ALEC peut s'avérer précieux pour bénéficier de données pertinentes et choisir des actions cohérentes avec les spécificités de la collectivité (ressources énergétiques disponibles, poids des différentes activités économiques, potentiels d'actions dans les secteurs du bâtiment, du transport, de l'industrie et de l'agriculture, etc.). L'ALEC peut aussi aider à recueillir l'avis de la population ou assurer le suivi de la réalisation des actions.



Exemple sur le terrain

La communauté d'agglomération de Paris-Saclay a été épaulée par l'ALEC Ouest Essonne pour mettre en place son PCAET.

Elle lui a notamment permis de co-construire le plan avec 200 habitants lors d'ateliers, pour prendre en compte le contexte local.

••• Plus d'informations sur <http://agissons-pour-leclimat.fr/actions>

Favoriser une plus grande prise en compte des enjeux énergie-climat dans les politiques sectorielles

#12

Exemple sur le terrain

L'ALEC MVE est en mesure de proposer une approche systémique de la transition écologique en adaptant un « bouquet d'actions » à chaque niveau (communal, métropolitain, départemental, régional). Les différentes politiques publiques de ces territoires sont de cette manière liées et complémentaires.

Grâce à ce nouveau schéma stratégique et opérationnel, d'autres collectivités ont rejoint les premières communes adhérentes pour démultiplier les synergies entre elles et accélérer la transition.



Un Plan climat-air-énergie territorial n'a de sens que si l'ensemble des politiques sectorielles communales et intercommunales soutient les ambitions en matière de transition énergétique.

Le choix d'engagements financiers adaptés et la définition des autres documents de planification (SCOT, PLU, PLH, etc.) doivent spécialement faire partie de la vigilance des élus à une politique globale cohérente.

#13

Créer une Agence locale de l'énergie et du climat si elle n'existe pas déjà

La mise en place de toutes ces idées est facilitée si une ALEC est installée sur votre territoire, notamment pour mobiliser acteurs et habitants autour des actions climat-air-énergie. Si elle existe, faites que votre collectivité y adhère et s'engage dans son pilotage.

Si elle n'existe pas, vous pouvez en créer une, en lien avec d'autres communes, à l'échelle d'un EPCI, ou d'un département. Vous aurez ainsi à votre disposition un expert de terrain des enjeux énergie-climat, et un tiers de confiance pour préparer et faire vivre dans la durée toutes vos politiques de transition énergétique.



FLAME peut vous aider à lancer la création d'une ALEC !